

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 16 février 2024

Secrétaire de séance : L. DUPRIEZ

Etaient présents 54 titulaires, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Jean-Michel IDOÏPE, Jean SARASOLA, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs : Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Marie-Annie FOURNIER, Claude LACOUR à Pierre CASABONNE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Dominique QUEHEILLE à B. ROSSI, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE,

Absents : David MIRANDE, Jacques CAZAURANG, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Jean LABORDE, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET,

**RAPPORT N° 240222-11-ADM-
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE DES
GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET LEURS AFFLUENTS**

P. MAUNAS explique qu'il convient de modifier la représentation de la communauté de communes au Syndicat Mixte de Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents.

Suite à la démission de Michel HOEPFFNER de son mandat de délégué titulaire, il s'agit de procéder à son remplacement en désignant un nouveau délégué titulaire par un nouvel entrant au Syndicat Mixte de Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 61 voix pour et 1 abstention/nul/blanc/non-participation (J. CASABONNE),

- **DESIGNE** Pierre LAPORTE en qualité de délégué titulaire au Syndicat Mixte de Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et leurs affluents.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 février 2024
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé LD

Signé

Laurence DUPRIEZ

Bernard UTHURRY